Bordereau attestant l'exactitude des informations - PONTOISE - 7802 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 10/09/2026 - 21398 - 2022 B 05118 - 843 939 463 - A.M.G & CO

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
10 SEP. 2026
21398
PONTOISE

A.M.G & CO

5 RUE JEAN GRANDEL

95100 ARGENTEUIL

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT ANC2022-06

Présenté en Euros

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

"certifié conforme à l'original"

AK

BILAN ACTIF ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement (II)						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	6 798	6 798				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	30 722	23 919	6 803	0,72	10 609	1,60
Autres immobilisations corporelles	126 722	104 766	21 956	2,33	30 200	4,55
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participation						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	3 138		3 138	0,33	3 138	0,47
Total de l'actif immobilisé (III)	***167 380***	***135 483***	***31 897***	3,39	***43 946***	6,63
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres approvisionnements						
En cours de production						
Produits finis						
Marchandises	-7 200		-7 200	-0,75		
Avances & acomptes versés sur commandes	9 623		9 623	1,02		
Créances						
Créances clients et comptes rattachés	487 429		487 429	51,79	267 398	40,32
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	33 387		33 387	3,55	11 834	1,78
. Personnel	280		280	0,03	280	0,04
. Organismes sociaux	3 283		3 283	0,35	1 348	0,20
. Etat, impôts sur les bénéfices	8 257		8 257	0,88	23 505	3,54
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	124 992		124 992	13,28	119 287	17,99
. Autres	158 000		158 000	16,79	158 000	23,83
Charges constatées d'avance						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
. Actions propres						
. Autres titres						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	91 280		91 280	9,70	37 511	5,66
Total de l'actif circulant (IV)	***909 332***		***909 332***	96,61	***619 164***	93,37
Frais d'émission des emprunts (V)						

BILAN ACTIF ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Primes de remboursement des emprunts (VI)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (VII)						
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	***1 076 712***	***135 483***	***941 229***	100,00	***663 110***	100,00

BILAN PASSIF ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital (dont versé : 40 000)	**40 000**	4,25	**40 000**	6,03
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	4 000	0,42	4 000	0,60
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	235 192	24,99	204 019	30,77
Résultat de l'exercice	***-69 899***	-7,42	***31 172***	4,70
Résultat de l'exercice précédent à affecter				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	***209 293***	22,24	***279 192***	42,10
Autres fonds propres				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1	0,00		
Emprunts et dettes financières diverses			874	0,13
Instruments financiers à terme				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	483 556	51,37	188 451	28,42
Dettes fiscales et sociales	211 635	22,48	180 870	27,28
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	36 745	3,90	13 723	2,07
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (III)	***731 936***	77,76	***383 918***	57,90
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à IV)	***941 229***	100,00	***663 110***	100,00

A.M.G & CO

5 RUE JEAN GRANDEL

95100 ARGENTEUIL

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en Euro

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

"certifié conforme à l'original"

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 941 229,18 E.

Le résultat net comptable est une perte de 69 898,61 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 06/07/2026 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 167 380 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*6 798*			*6 798*
Immobilisations corporelles	*155 751*	*1 693*		*157 444*
Immobilisations financières	*3 138*			*3 138*
TOTAL	*165 687*	*1 693*		*167 380*

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 135 483 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*6 798*			*6 798*
Immobilisations corporelles	*114 942*	*13 742*		*128 685*
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*121 740*	*13 742*		*135 483*

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Site internet 31.12.21	*3 000*	*3 000*	*0*	*2 ans*
Logiciel fibercable 21.11.19	*3 798*	*3 798*	*0*	*1 ans*
Outillage industriel	*30 722*	*23 919*	*6 803*	*de 2 à 5 ans*
Materiel de transport	*115 367*	*96 899*	*18 468*	*de 2 à 8 ans*
Materiel de bureau et informatiqu	*10 728*	*7 239*	*3 489*	*de 2 à 5 ans*
Mobilier	*628*	*628*	*0*	*3 ans*
TOTAL	*164 242*	*135 483*	*28 759*	

3.1.4 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.2 - Etat des créances = 818 766 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	*3 138*		*3 138*
Actif circulant & charges d'avance	*815 628*	*815 628*	
TOTAL	*818 766*	*815 628*	*3 138*

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 453 551 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	*453 551*
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	*453 551*

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 40 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	*100*	*400,00*	*40 000*
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	*100*	*400,00*	*40 000*

4.2 - Etat des dettes = 731 936 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	*1*	*1*		
Dettes financières diverses	*1 806*	*1 806*		
Fournisseurs	*483 556*	*483 556*		
Dettes fiscales & sociales	*211 635*	*211 635*		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	*34 939*	*34 939*		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	*731 936*	*731 936*		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 476 899 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	*476 032*
Dettes fiscales & sociales	*867*
Autres dettes	
TOTAL	*476 899*

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 1 256 017 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	*1 256 017*	*100,00 %*
TOTAL	*1 256 017*	*100,00 %*

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 453 551 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	*453 551*
Clients factures a etablir(41810000)	*453 551*
TOTAL	*453 551*

8.2 - Charges à payer = 476 899 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	*476 032*
Fournisseurs sur fnp(40810000)	*476 032*
Dettes fiscales et sociales :	*867*
Dettes provisio. pour conges payes(42820000)	*562*
Org. soc. charg. a pay. & prod.(43800000)	*92*
Charges sociales sur conges payes(43820000)	*60*
Etats - charges a payer(44810000)	*153*
TOTAL	*476 899*

DETAIL DES IMMOBILISATIONS REEVALUEES

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Présenté en Euro

Réévaluation des immobilisations

Postes concernés, montants et méthodes utilisés pour la réévaluation

Intitulé du poste	Montant de la réévaluation	Méthodes utilisées pour la réévaluation

DETAIL DES IMMOBILISATIONS REEVALUEES

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Présenté en Euro

Réévaluation des immobilisations (suite)

Variation au cours de l'exercice et ventilation de l'écart :

Part du capital correspondant à une incorporation de l'écart :

Rétablissement des informations en coûts historiques pour les immobilisations réévaluées :

Part des produits de cession des immobilisations réévaluées, transférées à un compte de réserves distribuables:

Autres commentaires :

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Présenté en Euro

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois	31/12/2023 12 mois	31/12/2022 12 mois	31/12/2021 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	*40 000*	*40 000*	*40 000*	*40 000*	*40 000*
b) Nombre d'actions émises	*100*	*100*	*100*	*100*	*100*
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	*1 256 017*	*1 104 464*	*1 664 429*	*1 276 493*	*693 451*
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	*-56 156*	*52 443*	*143 798*	*127 626*	*91 466*
c) Impôt sur les bénéfices		*5 240*	*28 745*	*21 516*	*12 538*
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	*-56 156*	*47 203*	*115 053*	*106 110*	*78 928*
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	*-69 899*	*31 172*	*94 137*	*78 446*	*49 550*
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	*-562*	*472*	*1 151*	*1 061*	*789*
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	*-699*	*312*	*941*	*784*	*496*
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	*33 464*	*14 268*	*56 798*	*94 912*	*238 664*
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	*5 083*	*2 745*	*13 618*	*20 416*	*12 864*

Observations complémentaires

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Présenté en Euro

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & partic.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Des comptes annuels présenté en Euro

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet FIDES AUDIT EXPERTISE NCO, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par A.M.G & CO,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2025 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	*941 229*
Chiffre d'affaires hors taxes	*1 256 017*
Résultat net de l'exercice (perte)	*-69 899*

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour FIDES AUDIT EXPERTISE NCO
Fait à GENNEVILLIERS le 06/07/2026

SOMMAIRE

- COMPTE RENDU DES TRAVAUX
- DECLARATIONS 2065 à 2065-Ter / 2031 à 2031-Ter
- FEUILLETS 2050 à 2059-D / 2033-A à 2033-D
- BILAN ACTIF ET PASSIF
- COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DU BILAN ACTIF ET PASSIF
- DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DES CHARGES A PAYER
- DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR
- DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
- DETAIL DES PRODUITS PERCUS D'AVANCE
- DETAIL DES REINTEGRATIONS DIVERSES
- DETAIL DES DEDUCTIONS DIVERSES
- FILIALES ET PARTICIPATIONS
- TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
- L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
- TABLEAUX DE GESTION

A.M.G & CO

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 40 000,00 Euros
Siège social : 5 Rue Jean Grandel
95100 Argenteuil
843 939 463 RCS Pontoise

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE PRESIDENT DU 30/06/2026
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2025** faisant ressortir **une perte** de **69 899** Euros.

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 69 899 euros de la manière suivante :

- Résultat déficitaire de l'exercice d'un montant de : **69 899 euros**
- Affecté au compte report à nouveau bénéficiaire le solde d'un montant de : **69 899 euros**

Le compte report à nouveau bénéficiaire ressort ainsi à la somme totale de 165 293 euros

Pour copie certifiée conforme

Le Président



A.M.G & CO

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 40 000,00 Euros
Siège social : 5 Rue Jean Grandel
95100 Argenteuil
843 939 463 RCS Pontoise

PROCES-VERBAL DES DECISIONS

DE L'ASSOCIE UNIQUE PRESIDENT

DU 30 JUIN 2026

Le trente juin deux mille vingt-six,

Au siège social,

La société AMGR GROUP, représenté par Monsieur AMGHAR Khaled Président de la Société A.M.G & CO,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de Président de la Société, AMGHAR Khaled, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat) de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- L'affectation des résultats de cet exercice ;

PREMIERE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, connaissance prise des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuve ces comptes, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par une perte de 69 899 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 69 899 euros de la manière suivante :

- Résultat déficitaire de l'exercice d'un montant de : **69 899 euros**
- Affecté au compte report à nouveau bénéficiaire le solde d'un montant de : **69 899 euros**

Le compte report à nouveau bénéficiaire ressort ainsi à la somme totale de 165 293 euros

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 209 293 euros et celui du report à nouveau bénéficiaire à 165 293 euros.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement de 40%		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
31/12/2025	*NEANT*	*NEANT*	*NEANT*
31/12/2024	*NEANT*	*NEANT*	*NEANT*
31/12/2023	*21 429 €*	*NEANT*	*NEANT*

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

TROISIEME DECISION – CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

* *
*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Associé unique

